

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de vente de NEWSTEO, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles NEWSTEO s'engage à réaliser un hébergement des données collectées du CLIENT, sur sa plate-forme, ci-après désigné comme « l'HEBERGEMENT ».

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

Les présentes conditions particulières remplacent toutes autres conditions particulières existantes antérieures.

L'HEBERGEMENT n'est pas destiné aux particuliers, mais uniquement aux professionnels.

ARTICLE 2 : MOYENS

La plate-forme serveur de NEWSTEO où sera installé le serveur disponible pour l'HEBERGEMENT des données du CLIENT est accessible pour le CLIENT par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet (ordinateur, tablette, smartphone...).

Pendant toute la durée de l'HEBERGEMENT sur le serveur attribué au CLIENT, NEWSTEO met à la disposition du CLIENT plusieurs moyens lui permettant de bénéficier de conseils et support techniques décrits par la suite.

LE CLIENT RECONNAIT FAIRE SON AFFAIRE DES BONNES CONDITIONS DE STOCKAGE OU DE TRANSPORT DE SES BIENS A SURVEILLER, ET NEWSTEO NE PEUT ETRE EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES ARRIVES AUX BIENS DU CLIENT, POUR QUELLE QUE CAUSE QUE CE SOIT.

ARTICLE 3 : SUPPORT TECHNIQUE

NEWSTEO met à la disposition du CLIENT une assistance technique dans les conditions suivantes.

3.1. Avant-vente

Des vidéos de démonstration de l'HEBERGEMENT sont en accès libre à partir du site web, de même qu'une foire aux questions (FAQ).

Un service de « chat » en ligne gratuit est proposé à certaines « heures de bureau » des jours ouvrés (fuseau Europe centrale - France) via le site web, et si besoin d'échanges plus techniques (étude de plans ou de photos avant installation, par exemple), des échanges par courrier électronique sont possibles et gratuits.

Un service téléphonique (qui peut être payant) est également accessible pour le CLIENT dans ces mêmes créneaux horaires.

3.2. Après-vente

En plus des possibilités listées ci-dessus, des informations ou des nouvelles pourront être envoyées par NEWSTEO, par courrier électronique à l'adresse email du CLIENT, ou lorsqu'il accède à sa page privée sur le site web dédié (WEBMONITOR).

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS

NEWSTEO informera par courrier électronique de la mise à disposition de l'HEBERGEMENT du CLIENT.

La mise à disposition de l'HEBERGEMENT intervient à la condition que le CLIENT soit en règle de ses règlements auprès de NEWSTEO et que le CLIENT ait approuvé ces dites conditions particulières.

L'espace serveur loué au CLIENT au travers de l'HEBERGEMENT reste la propriété de NEWSTEO. Le serveur sera hébergé sur la plate-forme serveur de NEWSTEO ou de ses partenaires.

Les différents tarifs appliqués à l'offre d'HEBERGEMENT sont disponibles auprès de NEWSTEO.

Le CLIENT n'est pas administrateur du serveur de NEWSTEO. Il n'a pas la possibilité d'installer par lui-même d'autres applications (softwares) sur le serveur.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DE NEWSTEO

NEWSTEO s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service d'HEBERGEMENT de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

La taille de la base de données du CLIENT est limitée à 4 Giga octets dans l'abonnement de base.

NEWSTEO s'engage à :

5.1. Maintenir en état de fonctionnement le matériel d'hébergement. En cas de défaillance du matériel, NEWSTEO s'engage à remplacer le serveur, ou à réaliser toute autre intervention qui nécessiterait une interruption de l'HEBERGEMENT excédant les délais habituels de remplacement. Dans ce dernier cas, NEWSTEO en informera immédiatement le CLIENT et l'HEBERGEMENT devra être rétabli dans les 72 heures ouvrées.

5.2. Assurer l'accès au serveur 24h/24 tous les jours de l'année, sauf cas de panne. NEWSTEO se réserve également la possibilité d'interrompre temporairement le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement, afin de faire une sauvegarde des données ou à des buts de diagnostic. Dans la mesure du possible, ces interventions seront les plus courtes possibles.

5.3. Intervenir le plus rapidement possible en cas d'incident sur demande d'intervention du CLIENT ou de constatation de défaut.

5.4. En cas de panne de serveur excédant 2 jours ouvrés, NEWSTEO s'engage à remonter une base dupliquée identique (sauf les dernières heures de mesures qui peuvent alors être perdues) sur un autre serveur si aucune autre solution n'est possible sur le serveur actuel.

ATTENTION : NEWSTEO NE MAITRISE PAS LE DELAI DE PROPAGATION DU LIEN WWW.NEWSTEO-WEBMONITOR.COM (PAR LES DNS) VERS UN NOUVEAU SERVEUR (DELAI PROPRE A

L'ADMINISTRATION DU RESEAU MONDIAL INTERNET) ET NE POURRA PAS ETRE TENU RESPONSABLE POUR TOUTES CONSEQUENCES RELATIVES A CE DELAI.

5.5. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usages de sa profession.

5.6. Sauvegarder très régulièrement (plusieurs fois par jour), les données du CLIENT sur un second serveur, distinct et physiquement distant du principal serveur. Ce qui garantit doublement au CLIENT de récupérer ses données historiques jusqu'à la dernière sauvegarde, en cas de panne majeure du serveur principal.

NEWSTEO ne peut garantir le recouvrement des données des serveurs postérieures à la dernière sauvegarde.

5.7. Informer le CLIENT en cas de dépassement prématuré de sa limite de 4Go pour ses données hébergées, par courrier électronique ou via l'interface de messages de l'interface WEBMONITOR, suffisamment de temps avant l'atteinte de cette limite, pour lui proposer, soit un supplément d'abonnement (voir grille tarifaire NEWSTEO), soit un archivage et remise à zéro de sa base (effacement total pour « faire de la place » pour les nouvelles données) avec génération d'un DVD, qui sera envoyé au CLIENT gratuitement. Cette opération supplémentaire d'archivage sera réalisée une seule fois gratuitement par an.

Moyennant un coût supplémentaire, NEWSTEO peut effacer seulement les données les plus anciennes et garder les mesures les plus récentes sur la base du CLIENT en cours d'utilisation.

A la suite de 2 emails restés sans réponse de la part du CLIENT, NEWSTEO prendra l'option d'archivage et de remise à zéro décrite ci-dessus.

5.8. Sauvegarder chaque année entièrement la base de données du CLIENT sur un ou plusieurs supports optiques (tels que CD, DVD ou BLURAY), selon son option de taille de sa base de données.

Cette sauvegarde sera effectuée en début de chaque nouvelle année et le support sera envoyé aux frais de NEWSTEO au CLIENT par courrier.

5.9. Permettre au CLIENT de programmer un envoi, journalier, hebdomadaire ou mensuel, d'un rapport PDF par LOGGER vers une ou plusieurs adresses emails renseignées par le CLIENT sur sa page privée de WEBMONITOR.

CET ENVOI N'EST QU'INFORMATIF ET NEWSTEO NE PEUT ETRE EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES ARRIVES AUX BIENS DU CLIENT, EN CAS D'INTERRUPTION DE SERVICE DE MESSAGERIE POUR QUELLE QUE CAUSE QUE CE SOIT.

Le rapport PDF peut également être généré manuellement et à tout instant par le CLIENT sur WEBMONITOR.

5.10. Envoyer également, à partir de son serveur et au travers d'un service SMTP tiers, un email d'information au CLIENT lorsqu'une mesure se trouve en dehors des plages autorisées (configurables par le CLIENT) sur un de ses LOGGERS.

LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA CONFIGURATION ET L'ACTIVATION DE CETTE FONCTION ET DU REGLAGE DE SES SEUILS D'ALERTE.

CET ENVOI GRATUIT N'EST QU'INFORMATIF ET NEWSTEO NE PEUT ETRE EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES ARRIVES AUX BIENS DU CLIENT, EN CAS D'INTERRUPTION DE SERVICE DE MESSAGERIE POUR QUELLE QUE CAUSE QUE CE SOIT.

Le nombre d'emails envoyés est limitée en quantité (à titre informatif et sans engagement, il est actuellement limité à 150 emails par base et par jour) pour le CLIENT dans son abonnement au SERVICE. De plus, il lui est fortement recommandé de la limiter aussi en fréquence. Il semble raisonnable qu'1 email par 15 minutes et par Logger soit un bon compromis dans l'état actuel des connaissances sur les services de mailing. Ceci afin de ne pas risquer d'être considéré lui-même comme « spammeur » et de ne pas risquer de se faire bloquer son SERVICE des emails.

Plusieurs adresses email destinataires peuvent être programmées par le client et le quota d'emails journalier est alors réparti sur ces différentes adresses email.

5.11. Envoyer également, à partir de son infrastructure informatique et télécom, un SMS d'information au CLIENT lorsqu'une mesure se trouve hors des plages autorisées (configurables par le CLIENT) sur un de ses LOGGERS.

LE CLIENT EST RESPONSABLE DE LA CONFIGURATION ET L'ACTIVATION DE CETTE FONCTION ET DU REGLAGE DE SES SEUILS D'ALERTE.

CET ENVOI GRATUIT (EN FRANCE UNIQUEMENT) N'EST QU'INFORMATIF ET NEWSTEO NE PEUT ETRE EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES ARRIVES AUX BIENS DU CLIENT, EN CAS D'INTERRUPTION DE SERVICE DE SMS POUR QUELLE QUE CAUSE QUE CE SOIT.

La quantité de SMS envoyés par jour est limitée en quantité pour le CLIENT et dépend de son abonnement au SERVICE.

Plusieurs numéros de téléphones peuvent être programmés par le client et le quota de SMS journalier est alors réparti sur ces différents numéros.

Le client est responsable des numéros de téléphone choisis et fait entièrement son affaire de surcoûts éventuels engendrés par ses choix de numéros de téléphone.

En Juillet 2018, seuls les numéros de portables en France (en 06 et 07) sont autorisés par ce service de SMS.

5.12. Dans strictement les mêmes conditions que les articles 5.10 et 5.11, des alertes peuvent aussi être programmées par le CLIENT pour des « batteries faibles » ou des « pertes de connexion ».

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DE NEWSTEO

EN PREAMBULE, IL EST RAPPELE QUE NEWSTEO NE FOURNIT PAS LE SERVICE D'ACCES ADSL (OU AUTRE MOYEN D'ACCES AU RESEAU INTERNET) ET QU'IL EST OBLIGATOIRE QUE LE CLIENT Y AIT SOUSCRIT PREALABLEMENT A L'ABONNEMENT AUX DIVERS SERVICES DE NEWSTEO.

NEWSTEO DEGAGE TOUTE RESPONSABILITE SUR LA PARTIE D'ACCES AU RESEAU INTERNET A PARTIR DES LIEUX DE STOCKAGE OU DE TRANSPORT DES BIENS DU CLIENT.

NEWSTEO se réserve le droit d'interrompre la connexion au serveur loué au CLIENT, si ce serveur constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergements mutualisés de NEWSTEO, que ce soit suite à un piratage dudit serveur, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système, ou à une nécessité de mise à jour du serveur.

NEWSTEO informera auparavant, dans la mesure du possible, le CLIENT dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le CLIENT prenne ses dispositions. NEWSTEO s'engage à rétablir la connexion dès que les interventions de correction auront été effectuées.

NEWSTEO ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs du CLIENT mettant en oeuvre ses infrastructures cellulaires ou câblés vers le réseau Internet.

NEWSTEO fera ses meilleurs efforts pour maintenir l'accès du CLIENT à ses données.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1 NEWSTEO demeure le responsable du serveur utilisé par le CLIENT. NEWSTEO a pris les dispositions nécessaires quant à l'assurance de son serveur.

En cas de défaillance dudit serveur, NEWSTEO ne saurait être tenu pour responsable de l'interruption du service d'HEBERGEMENT. Le CLIENT ne peut jamais accéder directement au serveur que NEWSTEO met à sa disposition pour le service d'HEBERGEMENT.

7.2 Le CLIENT agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le CLIENT est seul responsable de l'usage qui en est fait, du contenu des informations transmises et stockées, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour. Le CLIENT s'interdit toute activité d'intrusion ou de tentative d'intrusion à partir du serveur (à titre non exhaustif : scan de ports, sniffing, spoofing).

7.3 Le CLIENT supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation impropre, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le CLIENT aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le CLIENT supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

7.4 Afin de maintenir le niveau de sécurité et de qualité du service d'HEBERGEMENT utilisé par le CLIENT, NEWSTEO s'engage à annoncer au CLIENT, par courrier électronique, la disponibilité des mises à jour éventuelles de matériels et/ou logiciels, pour lesquelles un défaut de sécurité ou de qualité aurait été relevé. NEWSTEO se réserve le droit d'interrompre la connexion du serveur au réseau Internet, momentanément.

7.5 Il appartient à NEWSTEO de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde des données de ses CLIENTS dans les conditions décrites en Article 5.

7.6 NEWSTEO se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le CLIENT de l'HEBERGEMENT à ces dispositions.

NEWSTEO se réserve le droit de suspendre sans préavis l'HEBERGEMENT, dans les conditions prévues aux présentes, en cas de non-respect par le CLIENT des conditions particulières et générales de NEWSTEO et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

ARTICLE 8 : TARIFS

Les tarifs d'achat et de renouvellement du service d'HEBERGEMENT sont disponibles auprès de NEWSTEO.

NEWSTEO peut facturer au CLIENT des frais initiaux de mise en service pour toute première commande. Ces frais correspondent notamment aux frais de configuration, et à des frais de dossier et de création de compte CLIENT.

ARTICLE 9 : FACTURATION ET REGLEMENTS

Le CLIENT doit être en règle de ses paiements pour utiliser l'HEBERGEMENT.

Dans le cas contraire le service peut être suspendu par NEWSTEO sans autre condition.

ARTICLE 10 : DUREE

Les différentes offres d'HEBERGEMENT sont disponibles auprès de NEWSTEO.

Le service d'HEBERGEMENT n'est pas reconduit tacitement et le CLIENT devra contacter NEWSTEO avant le terme de son contrat pour éviter une éventuelle rupture de service. Avant son terme l'équipe commerciale de NEWSTEO pourra éventuellement contacter le CLIENT pour proposer cette prolongation.

NEWSTEO se réserve le droit de faire évoluer ses tarifs pour les années futures.

La résiliation avant terme par le CLIENT n'est pas possible.

ARTICLE 11 : CONFIDENTIALITE

11.1 Les données administratives du CLIENT, nom, numéro de téléphone, de fax, etc... ne seront en aucun cas utilisées à d'autres de fins que celles de l'HEBERGEMENT en conformité avec les recommandations RGPD.

Sauf obligation juridique (huissier, mandat...), elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers pour démarchage ou autre approche commerciale.

11.2 Les données de mesure du CLIENT hébergées sur les serveurs de NEWSTEO ne seront en aucun cas utilisées à d'autres de fins que celles de l'HEBERGEMENT couvert par les présentes.

Ces données de mesures appartiennent au CLIENT tout au long de l'exploitation de l'HEBERGEMENT, et sauf obligation juridique (huissier, mandat...), elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers et ne seront pas non plus exploitées par NEWSTEO en aucune façon.

Durant le service d'HEBERGEMENT, en aucun cas NEWSTEO ne pourra modifier les données de mesures du CLIENT stockées sur le serveur.

A l'expiration du contrat, ou suite à toute demande formelle du CLIENT (par courrier recommandé avec accusé de réception), les données de mesures seront effacées définitivement des serveurs de NEWSTEO.

ARTICLE 12. MATERIELS ACHETES

Le matériel NEWSTEO de mesure et de transmission est acheté séparément des présentes par le CLIENT et en devient sa propriété entière. Ces matériels bénéficient des clauses décrites dans les conditions générales de vente de NEWSTEO (disponibles en téléchargement sur le site web) et ne sont en aucun cas gérés par les présentes.

ARTICLE 13. INSTALLATION DU MATERIEL

Le matériel doit être installé par le CLIENT, grâce aux documentations fournies par NEWSTEO. Au-delà du support technique décrit en Article 3, sauf accord spécifique facturé, il n'est pas prévu de déplacement de personnel de NEWSTEO sur le site du CLIENT au titre des présentes.

ARTICLE 14. LECTURE DES DONNEES DE MESURES

NEWSTEO met à disposition du CLIENT un portail web inclus dans l'HEBERGEMENT, dénommé WEBMONITOR, pour lire ses données de mesures et configurer certains paramètres propres au CLIENT et aux loggers. Le CLIENT peut accéder à ses données sans limitation de temps, sous réserve d'être en règle de ses règlements.

Pour les besoins d'évolutions de l'HEBERGEMENT ou d'améliorations de présentation et/ou de fonctionnalités, NEWSTEO peut être amené à faire évoluer ce portail, qui est mutualisé avec tous les CLIENTS hébergés par NEWSTEO issus de nombreux secteurs économiques différents. Le CLIENT sera informé en avance par NEWSTEO de toute évolution de version (date de mise en fonction et fonctionnalités concernées) et reconnaît accepter ces évolutions dans la mesure où ses conditions d'HEBERGEMENT n'en seraient pas significativement dégradées. NEWSTEO peut, sur demande, fournir un certificat de non-régression des fonctions principales de WEBMONITOR.

Un numéro de base de données, un identifiant et un mot de passe seront communiqués au CLIENT lors de l'adhésion à l'HEBERGEMENT. Elles figurent sur une étiquette livrée ou parfois collée sur la face inférieure du Collecteur Maître (en cas de plusieurs collecteurs utilisés vers la même base de données) ou attachée à la clé USB de réception accompagnant le logiciel RF MONITOR GOLD. Ces informations ne peuvent pas être modifiées par le CLIENT. **Il est de la responsabilité du client de les conserver et de ne les communiquer qu'aux personnes habilitées.**

En cas de perte du mot de passe par le CLIENT, NEWSTEO pourra le redonner sur simple demande, sans frais, en utilisant l'adresse mail utilisée lors de la souscription à l'HEBERGEMENT.

Certains incidents, indépendants de la volonté et de la maîtrise de NEWSTEO, peuvent intervenir empêchant l'accès au dit portail pour le CLIENT, tels que, et sans limitations : une panne sur le réseau Internet ou privé du CLIENT, une interruption de service de l'OPERATEUR du CLIENT, un blocage de la box ADSL du CLIENT, etc...

NEWSTEO NE PEUT ETRE EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES ARRIVES AUX BIENS DU CLIENT, LORS DE CETTE INTERRUPTION MOMENTANEE DE SERVICE.

ARTICLE 15 : ACCEPTATION DES PRESENTES

L'accès initial à la plateforme d'HEBERGEMENT de NEWSTEO demande au premier utilisateur de confirmer formellement l'acceptation des présentes.

Il est également possible de retourner le document signé et daté :

Acceptation du CLIENT en date du :	
Par Madame ou Monsieur :	
Fonction :	
Signature :	